

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

La nouvelle équipe municipale prend ses fonctions dans une période compliquée par la crise sanitaire dont les conséquences futures sont encore mal évaluées notamment sur le plan économique et social.

Lors de notre premier conseil municipal, nous avons désigné les représentants dans les différentes structures et commissions. Le travail peut commencer, au niveau de notre commune, de la vallée et de l'agglomération.

Les rencontres physiques et réunions sont difficiles en cette période, ainsi, nous veillerons à vous associer sur les différents projets en cours (aménagement village, développement local, vie sociale ...) en privilégiant le dialogue et la concertation par d'autres dispositifs (sondages, enquête ...)

Je souhaite à toutes et tous un bel été.

La Maire, Nadine CHEVROL

LES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 3 juillet 2020

Mise en place du nouveau Conseil Municipal suite au deuxième tour des élections du 28 juin :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Nadine CHEVROL ; Maire • Françoise MARCON ; 1^{ière} adjointe • Daniel COHET ; 2^{ième} adjoint • Odile DOREY • Serge MASSON • Jean Pierre MOREL | <ul style="list-style-type: none"> • Chantal POUZIN • Fabrice SENERCHIA • Sabine SEYVET • Elsa TOURNEBIZE • Laurence VANARET |
|---|---|

Désignation des délégués aux différents syndicats intercommunaux :

- **SIVOS** (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire) : Nadine CHEVROL, Françoise MARCON, Odile DOREY
- **SIVU** (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) pour la gestion de la salle intercommunale Espace Haute Herbase : Nadine CHEVROL, Laurence VANARET, Elsa TOURNEBIZE.
- **SIEH** (Syndicat Intercommunal des Eaux de l'Herbase) : Laurence VANARET, Jean Pierre MOREL
- **SDED** (Syndicat Départemental Energies de la Drôme) : Le Conseil Municipal propose 2 représentants COHET Daniel, CHEVROL Nadine pour participer à l'élection des délégués devant siéger au Comité Syndical.
- **SIABH** (Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Berges de l'Herbase) ; Proposition Odile DOREY et Jean Pierre MOREL : Les délégués seront élus lors d'un Conseil Communautaire.

Conseil Municipal du 10 juillet 2020

Désignation des délégués et suppléants des conseillers municipaux pour l'élection des sénateurs qui aura lieu le dimanche 27 septembre 2020

- Mme CHEVROL Nadine est élue déléguée.
- Mme MARCON Françoise, M. COHET Daniel, Mme VANARET Laurence sont élus suppléants.

Indemnité du Maire et des adjoints :

Mme la Maire propose de voter une indemnité équivalente pour elle et les adjoints. La dépense pour la commune reste identique par rapport au mandat précédent, seule la répartition varie, la somme étant divisée par trois de manière équitable.

Désignation des délégués aux commissions communales :

- **La commission des finances** est chargée d'établir le budget de la commune et d'en assurer le suivi : CHEVROL Nadine, COHET Daniel, MARCON Françoise, VANARET Laurence
- **La commission « école »** dont les membres assisteront au Conseil d'école et aux réunions liées à l'organisation du transport scolaire : CHEVROL Nadine, POUZIN Chantal, SEYVET Sabine
- **La commission « voirie et réseaux »** chargée de faire l'inventaire des voies communales afin de constater les détériorations, de prévoir la remise en état et l'entretien des voiries et de veiller aux problèmes de sécurité : CHEVROL Nadine, COHET Daniel, MOREL Jean Pierre
- **La commission des bâtiments communaux** chargée de gérer l'église, la mairie et les 8 logements : CHEVROL Nadine, COHET Daniel, MOREL Jean Pierre, MARCON Françoise.
- **La commission « urbanisme – eau – assainissement – environnement »** chargée des projets concernant l'aménagement, les réseaux d'eau et d'assainissement. Elle interviendra aussi dans le cadre des affaires rurales et des chemins de randonnée : CHEVROL Nadine, SENERCHIA Fabrice, VANARET Laurence
- **La commission « communication – relation avec les associations »** chargée de gérer le site internet de la commune, de rédiger le bulletin municipal, de proposer des enquêtes ou sondages auprès de la population,... et de faire le lien avec les différentes associations communales et intercommunales : CHEVROL Nadine, DOREY Odile, MARCON Françoise, TOURNEBIZE Elsa, VANARET Laurence
- **Le CCAS (Centre Communal d'Action Social)** intervient auprès des personnes vulnérables et gère les différentes actions en direction des enfants et des personnes âgées au moment de Noël par exemple : CHEVROL Nadine, SEYVET Sabine, DOREY Odile, TOURNEBIZE Elsa

Des membres du CCAS extérieurs au Conseil municipal doivent participer à cette commission. Ils seront nommés par le Maire parmi les personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Dotation forfaitaire au titre des amendes de police attribuée par le département d'un montant de 2532 €

Quelques idées sont proposées :

- Sécurisation du pont sur la route de la Plaine. Les entreprises de TP qui se sont déplacées à la demande de M. COHET signalent que la buse qui est déplacée n'affecte pas la solidité du pont.
- La sortie Chemin Fayard et le stop en bas de la Montée du bois d'Onay paraissent dangereux car sans visibilité. La pose de miroirs pourrait être une solution.
- Afin de limiter la vitesse des véhicules dans le village, la pose de ralentisseurs avec signalisation est envisagée.

INFORMATIONS DIVERSES

CCID (Commission Communale des Impôts Directs) :

Les membres de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) doivent être désignés avant le 3 septembre. Elle est composée de 6 titulaires et 6 suppléants en liste double, soit 24 candidats à désigner.

Pour siéger à cette commission il faut remplir les conditions suivantes (article 1650 du code des impôts) :

- Etre âgé de 18 ans au moins
- Etre de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne
- Jouir de ses droits civils
- Etre inscrit aux rôles des impositions directes locales dans la commune (taxe foncière, taxe d'habitation ou cotisation foncière des entreprises)
- Etre familiarisé avec les circonstances locales
- Posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission

Les personnes intéressées par cette commission sont invitées à se faire connaître auprès de la Mairie (04 75 71 72 18) ou de Mme CHEVROL (06 87 03 15 61) **avant le 30 juillet 2020**, le Conseil Municipal devant proposer les commissaires lors de la réunion du 31 juillet.

Action santé Haute Herbasse : Crépol 04 75 24 15 07 sante.herbasse@gmail.com

Valérie BROCHIER a quitté ses fonctions de coordinatrice de santé, elle est remplacée par Mr Mathieu COURTIAL.

Points d'apport volontaire (PAV) :

Les deux points d'apport volontaire sont opérationnels depuis quelques mois. Ils sont là pour faciliter le traitement de nos déchets quotidiens (ordures ménagères, tri sélectif des déchets recyclables). Il est interdit de déposer des encombrants aux abords de ces PAV. Nous vous rappelons que les bennes tournantes, dans lesquelles nous pouvons déposer des encombrants, seront sur le parking de la salle Espace Haute Herbasse à VALHERBASSE (Miribel) le 1^{ier} août et le 7 novembre 2020 et que les déchetteries de Mours et de Romans sont ouvertes.

D'autre part, il est important de savoir que le nombre de PAV a été calculé en fonction du nombre d'habitants dans chaque commune de l'agglomération. Nous vous demandons donc de déposer vos ordures dans les PAV de votre commune, ceci pour ne pas surcharger ceux des communes voisines.

Un arrêté municipal autorise le remplacement de certains poteaux Télécom sur notre commune du 20 juillet au 20 août 2020.

Frelon Asiatique :

Vous suspectez la présence d'individus ou d'un nid de frelons asiatiques ? Prenez une photo.

- Signalez votre suspicion : Sur le site www.frelonsasiatiques.fr
- ou en téléchargeant l'application mobile Frelon Asiatique

Nouveaux services :

- Mme BRIAUD Audrey, Masseur-Kinésithérapeute est installée 660, Route de Saint Bonnet de Valclérieux (Tel : 07 54 37 00 19) depuis la mi-juin.
- Mme PEULET Samantha, Orthophoniste est installée Place de la Mairie (06 28 92 83 98) depuis quelques mois.

Nous souhaitons la bienvenue à ces personnes qui améliorent le quotidien des habitants de la vallée en apportant un service de proximité.

ACTIVITES ASSOCIATIVES

Les associations communales et intercommunales restent disponibles et joignables :

Associations communales :

- Club du 3^e Age (avec Le Chalon) : Présidente Mme MOTTIN Raymonde 07 75 71 70 34
- ACCA (Association Communale de Chasse) Mr LAGUT Alain 04 75 45 60 73
- Comité Animation : Mme SENERCHIA Valérie 06 74 18 77 19

Associations intercommunales :

- Abricot : Association des parents d'élèves du RPI de la Haute Herbasse
- La Petite Carniotte : Mme REBOULET Florence 06 35 27 12 51. L'association organise des activités sportives et de loisir pendant l'année scolaire.
- Inter Haute Herbasse (club de foot) : M. BARRIER Bernard ; ihh@valherbasse.fr
- Tennis Haute Herbasse : M. MARTIN JARRAND Louis 07 87 41 09 02
- Bib des 4 : Bibliothèque à Montrigaud ouverte pendant l'été le samedi de 10h à 12h.

Les activités de toutes les associations ont été fortement perturbées par la crise sanitaire, de nombreuses animations ont dû être annulées. Nous espérons que l'évolution permettra de reprendre une activité normale afin que nos communes retrouvent leur dynamisme habituel.

ETAT CIVIL

Naissance : Zack ORCEL né le 09/07/2020

Coordonnées Mairie

Tél : 04 75 71 72 18

Mail : mairie@stlaurentdonay.fr

HORAIRES MAIRIE

Ouverture au public :

Mardi de 15h à 17h et Samedi de 9h à 12h

Permanence des élus : le Vendredi de 18 à 19H

N'hésitez pas à venir nous rencontrer

Ce bulletin a été rédigé par la commission communication. Si vous avez des informations à diffuser (dans le bulletin municipal ou sur le site), vous pouvez contacter un de ses membres :

CHEVROL Nadine, DOREY Odile (07 83 14 15 65), MARCON Françoise (06 75 00 72 92), VANARET Laurence (06 72 08 86 43), TOURNEBIZE Elsa.

Présentation synthétique du budget 2020

Ce budget prévisionnel 2020 a été voté par l'équipe municipale en place jusqu'au 3 juillet.

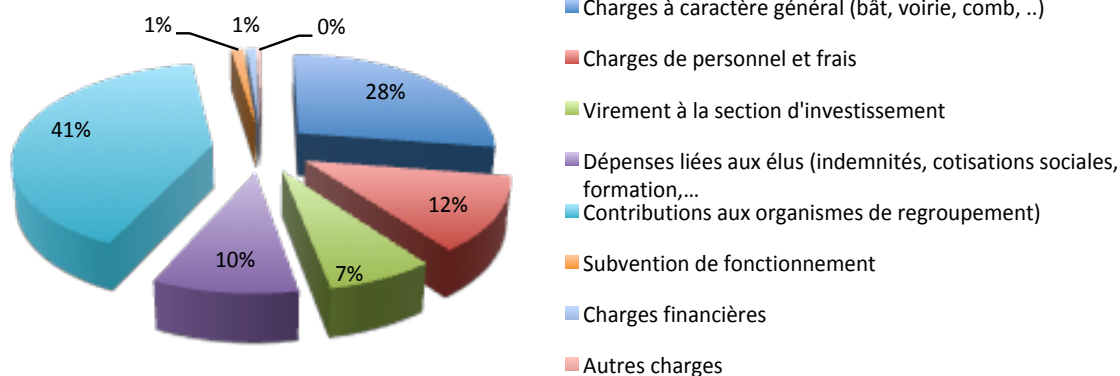
INVESTISSEMENT

Dépenses	Recettes
Remboursement d'emprunts (capital)	4 348 €
	Solde d'exécution d'investissement reporté
	33 561 €
	Subventions
Salles communales	Salles communales
22 600 €	22 360 €
Place du village	Place du village
201 000 €	111 068 €
Création PAV	Création PAV
4 560 €	602 €
Création d'un local technique	Création d'un local technique
40 000 €	28 000 €
Voirie 2020	Voirie 2020
14 770 €	8 013 €
Matériel informatique	Aménagement logement
2 000 €	22 400 €
Immobilisations corporelles :	Total subventions
284 930 €	192 443 €
	Excédent de fonctionnement capitalisé
	11 871 €
Subv. Inv. + dépôts et cautionnement	FCTVA (remboursement TVA)
2 237 €	18 640 €
	Emprunt
	35 000 €
TOTAL DÉPENSES	TOTAL RECETTES
291 515 €	291 515 €

FUNCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général (bât, voirie, comb, ..)	44 580 €
Charges de personnel et frais	20 125 €
Virement à la section d'investissement	11 871 €
Dépenses liées aux élus (indemnités, cotisations sociales, formation,...)	16 000 €
Contributions aux organismes de regroupement)	66 170 €
Subvention de fonctionnement	2 000 €
Charges financières	1 531 €
Autres charges	505 €
TOTAL DEPENSES	162 782 €
	Remboursement de frais
	6 360 €
	Impots et taxes
	39 080 €
	Dotations et subventions
	22 474 €
	Revenus des immeubles
	36 770 €
	TOTAL :
	104 684 €
	Excédent antérieur reporté
	58 098 €
	TOTAL RECETTES
	162 782 €

Répartition des dépenses de fonctionnement



Répartition des recettes de fonctionnement

